L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS MARDI MATIN, 12 MAI 1874. 47me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS. MARDI, 12 MAI.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marpe & Co.—au No 36 de la rue de Chartres,—habillements, marchandises sèches, chaussures, chapeaux, quincaillerie, meubles, lingeries, instruments aratoires, etc.

Par Vincent & Co.—aux Nos. 62 et 64 de la rue de la Douane,—Marchandises sèches de saison, chapeaux de paille, lingerie de messieurs.

Alliance de la et de la Propriété.

Nous comprenons très bien la raison pour laquelle le Congrès tâche toujours d'ajourner l'examen des questions qui se rattachent au gouvernement des Etats du Sud. Ces gouvernements sont son œuvre; c'est le Congrès qui les a formés, construits, fait naître; c'est le Congrès qui les a soutenus jusqu'ici et qui, par conséquent est responsable de leur barbarie; il en a honte et toutes les fois que ces causes de regret et de honte lui sont présentées, sous quelque forme que ce soit, il se sent accablé sous le poids de ses erreurs et de ses fautes et s'efforce d'échapper à la logique des faits en repoussant systématiquement toute discussion qui pourrait éclairer les horribles ténèbres de ses actes.

C'est ainsi qu'il voudrait étouffer par une fin de non-recevoir les réclamations de la Louisiane contre une autorité d'usurpation, imposée par la force brutale; c'est ainsi qu'il fait la sourde oreille aux plaintes des citoyens de la Caroline du Sud; c'est ainsi qu'à propos des troubles de l'Arkansas et de la guerre civile dans cet Etat, il se tient sur la réserve en laissant à l'Exécutif seul la responsabilité des mesures qu'il jugera à propos de prendre ou de ne pas prendre en un pareil imbroglio.

Le Congrès voit aujourd'hui les immenses désastres causés par la guerre et la reconstruction; ces désastres ont eu pour point culminant les inondations et les ruines de la plus vaste, de la plus riche et de la plus odieuse région du domaine fédéral. Le Mississippi, ce roi des fleuves, et ce fleuve bienfaisant, qui transportait naguères sur ses eaux discrètes et éternelles les produits abondants de la grande vallée, est devenu, sous la politique radicale, un torrent dévastateur que nulle force organisée ne peut plus refréner dans son lit. Il renverse ses digues à la solidité desquelles personne ne travaille plus et ravit à la culture les plus belles terres de la République. Là est la ruine, la véritable ruine, car si vous enlevez au Sud ses revenus agricoles en le dépouillant de ses moyens de production, vous lui enlevez tout et il retourne à la nature déserte qu'il avait victorieusement combattue par sept années d'efforts laborieux.

Mais le Nord est il donc assez riche par lui-même pour vivre tout seul et se passer entièrement du concours du Sud? Oui, sans doute, tous les pays qui ont des terres arables peuvent se suffire à eux-mêmes, quand ils ne vivent ni à l'opulence, ni à l'extension illimitée, ni à la domination. Les Etats du Nord pourraient être agricoles comme ou l'est en Suisse, par exemple, où le gouvernement modeste sait contenir ses aspirations dans les bornes de la raison et de la prudence. Il n'en est pas de même ici où l'empire des terres et l'empire des mers excitent continuellement les appétits de la République. Mais les grandes visées, les ambitions sans borne, ne sont pas des conditions fatales d'existence. On ne vit pas de projets mais de réalités, et parmi les réalités qui constituaient autrefois la plus solide richesse des Etats-Unis, étaient les produits du Sud. Ces produits manquant, la richesse s'en disparît et les brillantes fantasmagories se sont évanouies. Il n'y a pas de Nord opulent et conquérant avec un Sud paralysé et couvert de ruines.

Aussi, que devient cette dette nationale que certains fous optimistes voulaient éteindre avec des souscriptions? Elle s'agrandit plutôt qu'elle ne s'éteint. Le Congrès en est même déjà aux expédients pour servir aux créanciers de l'Union leur intérêt annuel. On veut déguiser cette impuissance par un besoin prétendu de circulation, et l'on ajoute à la dette une vaste somme d'argent fictif dans l'intérêt de tout le pays, assure-t-on. L'exécutif, il est vrai, a vétoé cette addition qui conséquemment n'aura pas lieu de cette manière, mais on n'a pas perdu l'espoir de la réaliser par une autre combinaison, bien que les ressources fiscales, anti-fiscales, soient épuisées et épuisent chaque jour. Que serait-ce s'il fallait subvenir aux frais d'une nouvelle guerre?

Les Etats-Unis sont donc un colosse mal assis et tremblant sur sa base. Ce colosse a plus besoin que jamais de la coopération, de la force et des aptitudes de tous ses membres. Si le Nord était devenu puissant avec le Sud, avec le Sud tel qu'il était autrefois, le Nord a encore besoin de ce même Sud pour hâter le développement de sa grandeur future, si souvent prédite. Il faut donc épargner désormais le Sud pour qu'il puisse revivre et poursuivre ses destinées dans la combinaison fédérale des Etats.

Nous avons dit que le Nord commençait à comprendre la nécessité de ce changement, et nous en voyons une preuve dans le libralisme de la plus intelligente ville du Nord à l'égard des victimes des inondations du Mississippi. Boston n'avouera pas ses torts, nous pourrions dire ses crimes, et le mot serait justifié, mais cette ville les reconnaîtra en silence; et elle se montrera plus disposée par la suite à réparer ce qui n'est pas irréparable. Nous en voyons une autre preuve dans une mesure financière que certains prétendent que la majorité du Congrès ont l'intention de proposer pour mieux égaliser les charges publiques. Il s'agirait d'établir un impôt sur les bons et sur tous les titres de rentes ou fonds publics, garantis par les Etats-Unis.

Nous regardons cette affaire comme capitale, car aussitôt que les bons des Etats-Unis seraient taxés, il est certain que les bons et les titres des Etats ne tarderaient pas à l'être. Pour la Louisiane où les revenus particuliers sont absorbés par le service des dettes soit de ville soit d'Etat, et nous pouvons en dire autant de la Caroline du Sud, l'exemple serait fructueux et régénérateur. Jusqu'ici, les propriétaires fonciers ont été sacrifiés à la finance; jusqu'ici le capital a dévoré la terre et les travaux des planteurs n'ont profité qu'aux financiers; jusqu'ici le capitalisté est resté sourd aux plaintes et aux souffrances de l'agriculteur et indifférent aux dénonciations du fermier, et ce dernier, ainsi que le propriétaire de ville, a été la victime passive de toutes les iniquités et de tous les désordres qui ont marqué les délibérations des législatures locales encore plus que les délibérations du Congrès.

Mais qu'il y ait identité d'intérêt entre les propriétaires et les capitalistes, entre les fermiers et les rentiers et vous aurez bientôt une coalition effective contre les mauvaises Législatures et contre les abus monstrueux qu'elles ont favorisés en les protégeant d'un semblant de droit. Non seulement cette coalition se fera sentir dans la confection des lois, mais encore dans les départements administratifs où tant de places sont payées plus qu'elles ne valent, où tant de bureaux sont à supprimer entièrement et où tant d'abus se commettent sans qu'il soit possible de les dénoncer et d'y porter remède. Que la finance soit enfin intéressée à faire cause commune avec la propriété, et la justice renaîtra et le pillage cessera. Le capital est puissant aux Etats-Unis. Forçons le par la taxe, à mettre sa puissance du côté des honnêtes gens et nous aurons la réforme; plus que cela, nous aurons le salut et la prospérité.

Paletots-sacs en alpaca noir, à $8. Pantalons en toile blanche, à $2 50. Toute espèce de vêtements, au détail, aux prix coûtant de fabrique de New York chez GARTHWAITE, LEWIS & MILLER, 100, rue de la Commune.

Les radicaux et les comités de vigilance.

Les consciences coupables sont promptes à s'alarmer. Au seul mot de comité de vigilance, les radicaux ont dressé l'oreille et leur organe, même avant de savoir ce que veulent faire les citoyens, les menace des foudres de la police métropolitaine.

La police dit le *Republican* de dimanche doit abattre de suite et haut la main toute tentative pour usurper ses fonctions.....Des ordres seront donnés pour arrêter tous procédés illégaux, et ceux qui *négligeront d'obéir* aux autorités *ou d'usurper* des pouvoirs (sic) qui ne leur sont pas conférés légalement par la loi, seront traités comme émeutiers, sinon comme complices des coquins contre lesquels ils prétendent s'organiser.

Dans sa préoccupation le *République* a laissé échapper un *lapsus calami* assez risible. Ses menaces ne le sont pas moins.

Quoi! les citoyens doivent se laisser garrotter, voler, brûler dans leurs lits par les aimables gredins que M. Kellogg relâche ou laisse échapper du pénitentier, ou que ses juges mettent en liberté avec tant de complaisance! Il leur est interdit de faire la besogne que la police, si chèrement payée, fait si peu ou si mal! Et, s'ils font des patrouilles pour veiller sur leurs maisons et protéger les passants, ils seront traités comme émeutiers et, sans doute, mitraillés par les vaillants chefs de sbires de Kellogg, les généraux Longstreet et Badger!

Allons donc! Tout cela est ridicule et dénote la peur de tous ces hommes qui vivent comme des sangsues aux dépens de notre population.

Il n'y a pas de loi qui défende aux citoyens de se protéger eux et leurs voisins contre les brigands armés qui font métier de dévaliser les maisons et de garrotter les passants. Il n'y a pas du loi qui interdise aux habitants d'une ville de faire des patrouilles la nuit autour de leurs demeures. Nous pensons donc que les menaces de l'organe radical n'empêcheront pas les citoyens de la Nouvelle-Orléans de s'organiser, soit par wards, soit par districts, soit par îlots pour exercer une surveillance, rendue absolument nécessaire par l'inefficacité de la police et des juges de M. Kellogg.

Acquittement des Duellistes à la Baie St-Louis.

Disons d'abord, que le jugement des duellistes à la Baie St-Louis, s'est terminé samedi soir par un acquittement qui fait honneur au bon sens du jury.

Le grand jury qui avait déjà rendu un verdict de mise en accusation contre les principaux, MM. Bachemin et Wood, a rendu, vendredi matin, un verdict contre les témoins et les chirurgiens, savoir MM. John P. Montamat, Chas. Ramel et docteur de Bausset qui tenaient pour M. Bachemin, et MM. Frank Wilson et Chas. E. Whitney et le Dr. Finney, pour M. Wood.

La reddition de ce verdict avait été retardée par le refus de MM. Louis Scherck, J. B. Vinet et Z. Bachemin, qui avaient été spectateurs du duel, de déposer devant le grand jury. Ils basaient leur refus sur l'article de la constitution qui ne permet pas qu'on oblige une personne à témoigner contre elle-même. Le juge Chandler n'admettant pas cette excuse les avait condamnés à $200 d'amende et à rester emprisonnés dans la geôle du comté jusqu'à l'ajournement de la cour et pendant dix jours après.

Ces trois messieurs ont donc été enfermés dans cette geôle qui est un taudis infect, plein de vermine, et ils y sont restés dix-huit heures. Au bout de ce temps, sur les instances des autres parties, ils ont consenti à témoigner et le grand jury a pu rendre son verdict.

Samedi matin, tous les accusés ont comparu devant le petit jury.

Le jurî était ainsi composé, MM: John Bourgeois, Cyrille Cuave, Ferdinand Garcia, Edmond Nicase, François Laudner, Peter Gaver, Severin Bourgeois, Joseph Graves, Casimir Nicase, Taylor Barnett, Valery Bourgeois, David Moye.

L'Etat était représenté par l'avocat de district Dan Seal. L'ex-juge Wood, de Pascagoula, défendait M. Wood et ses amis, et M. C. Castellanos, de la Nouvelle-Orléans, défendait M. Bachemin et ses amis.

Après l'audition des témoins et les plaidoiries qui ont pris depuis neuf heures du matin jusqu'à une heure et demie, le jurî est entré en délibération et, au bout de cinq minutes, a rapporté un verdict d'acquittement.

Il nous semble que ce verdict, auquel applaudiront tous les gens intelligents, devrait mettre fin à la croisade du juge Chandler contre les duellistes. Nous avons peine à croire, comme l'affirme le *Times*, que les autorités du Mississippi comptent demander l'extradition de tous ceux qui ont participé à des duels depuis celui dans lequel le juge Cooley a été tué. Les règles établies par M. Kellogg lui-même pour l'extradition, s'opposent à ce qu'il livre au juge Chandler des citoyens qui ne sont, en aucune façon, des fugitifs du Mississippi.

Nous espérons que les autorités civiles et judiciaires du Mississippi s'en tiendront là et n'iront pas réveiller de vieilles affaires. Si leur seul but est d'empêcher les gens de se battre en duel dans les limites de leur juridiction, elles peuvent considérer leur but comme atteint; il est peu probable que les habitants de la Nouvelle-Orléans aillent maintenant chercher les ombrages de la baie St-Louis, pour y vider leurs querelles.

Le grand jurî du comté de Hancock a fait le rapport suivant :

Le grand jury a l'honneur de rapporter qu'il a examiné MM. Wood et Bachemin sur l'accusation d'inhumanité préférée contre les officiers de ce comté pour la manière dont ils ont traité les duellistes, qui ont été récemment commis à leur garde comme prisonniers, et il doit dire qu'il n'y a aucun fondement à cette accusation. Il rapporte aussi qu'il n'a pas trouvé lieu à mettre qui que ce soit en accusation pour diffamation raison de l'accusation faite contre les officiers, faute d'information sur la circulation dans le comté des journaux qui contenaient le langage offensant.

Les journaux de la Nouvelle-Orléans ne seront donc pas poursuivis.

P.S.—Nous apprenons par une personne arrivée de la Baie St-Louis que le grand jurî a mis en accusation toutes les personnes impliquées dans les deux duels qui se sont terminés fatalement, l'un par la mort du juge Cooley, l'autre par la mort de M. A. Blenvenu. Des *nolle prosequi* ont été entrés pour les autres duels. Reste à savoir si l'extradition sera demandée par le gouverneur Ames, et si elle sera accordée.

La réparation de bijoux se fait chez ZIMMERMANN, d'une manière très soignée, et à très bon marché.

Pantalons en casimir fantaisie, à $3 et $5. Gilets en piqué blanc, à $2 00. Accourez tous, venez voir pour vous-mêmes combien il faut peu d'argent pour acheter des vêtements au prix coûtant chez GARTHWAITE, LEWIS & MILLER, 100, rue de la Commune.

ARRIVÉE D'UNE CORVETTE FRANÇAISE A SAN FRANCISCO. — Nous lisons dans le *Courrier* de San Francisco du 28 avril :

La corvette cuirassée française *Atalante* est entrée hier matin dans notre port venant de Paita (Pérou), en quarante-neuf jours. Après avoir échangé avec les forts le salut d'usage, elle est allée s'ancrer en face le wharf Vallejo, à un demi-mille du rivage environ.

L'Atalante porte le pavillon de M. le contre-amiral baron Roussin, commandant en chef la division navale de l'Océan Pacifique, et elle est commandée par M. Desaulses de Freycinet, capitaine de vaisseau. Elle compte 365 hommes d'équipage y compris les officiers, et est armée de 12 bouches à feu—six pièces de gros calibre et six obusiers de 14. Les canons sont placés, deux dans les tourelles qui se trouvent sur le pont et les quatre autres dans une batterie blindée. Il y a en outre à bord deux obusiers de débarquement. *L'Atalante* compte partir pour Tahiti vers le 15 ou le 20 du mois prochain. C'est dans un séjour de trois semaines environ qu'elle doit faire dans notre port.

Une facture de montres en argent a été reçue, chez C. H. ZIMMERMANN, 129 Rue du Canal. Il y a des remontoirs de premier choix, à des prix très raisonnables.

LES PRÉTENDUS DROITS CIVILS. — Le *New Orleans Bulletin*, dont nous sommes heureux de constater le succès croissant, publie depuis quelques jours, une série d'articles de M. J. Sage, sur la question des prétendus droits civils. L'argumentation de M. Sage tend à prouver que la législation à ce sujet porte atteinte à la liberté individuelle et au droit de propriété. Il développe des arguments que nous n'avons fait qu'indiquer.

Nous remercions l'éminent professeur, M. R. M. Lusher, de l'invitation qu'il nous a adressée pour assister au pique-nique qui doivent donner au Fair Ground, le 15 mai, les élèves de l'Académie Commerciale et Classique.

Nous avons reçu de M. Ed. Ratisbonne, directeur du *Bulletin* de New-York, une étude sur le caractère réel des obligations des villes et des comtés des Etats-Unis. Nos remerciements à l'auteur de son envoi.

LE CONCERT DE MM. JOUBERT ET D'AQUIN.—Le manque d'espace nous oblige à renvoyer à demain le compte-rendu de ce concert. Nous ne pouvons que constater aujourd'hui le brillant succès obtenu par nos deux jeunes virtuoses louisianais et par les artistes qui leur ont obligeamment donné leur concours.

REPRÉSENTATION DU CLUB DRAMATIQUE LOUISIANAIS AU BÉNÉFICE DES INONDÉS.— Le Club Dramatique Louisianais doit donner le 23 mai, une représentation au Théâtre St-Charles, au bénéfice des inondés. Le programme se compose de: *Le Bourreau des Crânes*, vaudeville en 3 actes, *La Veillée Allemande*, drame en un acte en vers, et *Les Deux Sourds*, comédie en un acte.

Nous félicitons le Club de sa généreuse pensée et nous pensons que le public répondra libralement à l'appel qui lui est fait, car le programme est très-attrayant et les jeunes amateurs se surpasseront dans cette occasion.

M. John R. G. Pitkin prononcera ce soir, dans la salle du Lycée, l'éloge de l'amiral Farragut. Nous avons reçu de la part de M. Drauzin Triche qui ne perd qu'une quarantaine d'arpents de maïs, perte qui sera facilement réparée par un nouvel ensemencement.

BAZOU.—Depuis que la crevasse Moreau est comblée, le bayou a monté de plusieurs pouces. Mais avant que l'eau atteigne le niveau qu'il a eu auparavant, il a beaucoup à faire.

PÊCHE.—La pêche aux poissons, aux chevrettes et aux écrevisses a été des plus abondantes pendant toute la semaine qui vient de s'écouler et celle qui l'précède(sic) Pendant ce laps de temps on ne pouvait pas compter les milliers de poissons que ont été récemment pris à l'aide d'un filet long de 100 pieds. Les chevrettes et les écrevisses ont été prises en quantité prodigieuse.

Nouvelles dans le *Sugar Planter* d'Ouest Bâton-Rouge :

Bien que nous ayons beaucoup d'acres de cannes sous l'eau, plant et souches, on s'est aperçu que les cannes étaient encore dans une bonne condition, et s'il leur se retire dans un délai raisonnable, on pourra encore sauver une grande partie de la récolte.

FRANCE.

Nous lisons dans un journal :

Le plus grand nombre des conseils généraux ont clos leur session dans la journée de samedi. C'est aujourd'hui seulement que les conseils du Rhône et de la Gironde ouvrent leur session.

On semble s'attendre, dans le public, à ce que la discussion de la loi électorale sera abordée par l'Assemblée dès sa rentrée en session, le 12 mai.

Il faut compter d'abord avec les impôts qui restent à trouver et à voter pour équilibrer le budget de 1874; puis, très probablement, avec la nouvelle loi des patentes, qui ne saurait être beaucoup retardée, si l'on veut qu'elle puisse entrer en vigueur le 1er janvier 1875.

Il sera d'autant plus nécessaire de régler les affaires d'urgence avant d'entreprendre la loi électorale, que celle-ci menace d'occuper des mois entiers. En dehors des amendements, dont le nombre atteint au moins de trente, il y a six projets de loi ou propositions déposées depuis trois ans.

En voici la nomenclature :

Projet de loi de M. Dufaure.

Proposition de MM. Jozon et Charles Rolland, relatives aux règles applicables à toutes les élections.

Proposition des mêmes auteurs relatives à l'élection des députés.

Propositions de loi électorale de MM. Tallon et Fournier—de M. de Castellane; —de M. Duclaud;—de M. Vingtain;—de M. Pelouzet.

Proposition de M. Wallon tendant à l'obligation du vote.

Proposition de M. Aubry relative à la constatation du domicile électoral.

Or, tous ces projets et propositions devront être considérées comme autant de contre-projets lors de la discussion.

On lit dans l'*Evènement* :

On croit généralement dans les cercles politiques les mieux informés que la grande bataille qui décidera, aussitôt la rentrée de la Chambre, du maintien ou du renvoi du cabinet de M. le duc de Broglie, aura lieu à propos de la fixation de l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée.

Le président de la République et la plupart des ministres voudraient que l'on votât d'abord les lois constitutionnelles qui doivent donner à la prorogation des pouvoirs une consécration définitive, tandis que la droite demandera que la loi électorale soit discutée avant les lois constitutionnelles et aussitôt après le vote des derniers impôts.

L'extrême droite et la droite s'opposeront d'autant plus vivement à ce que la discussion des lois constitutionnelles vienne en première ligne, qu'elles voudraient bien faire voter la loi sur l'enseignement supérieur, sachant bien qu'elles ne retrouveront jamais une Chambre aussi favorable à leurs vues sur cette importante et délicate question.

LE VICE-CONSUL FRANÇAIS A PENSACOLE. — Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis* :

On sait qu'un remaniement des consuls français a eu lieu récemment, dans ce mouvement a été comprise la création d'un vice-consul à Pensacole (Floride), et nos compatriotes apprendront sans aucun doute avec plaisir que ce nouveau poste a été confié à M. le docteur A. Poitevin, qui a déjà rempli pendant six ans, avec une distinction particulière, les fonctions d'agent consulaire à Mobile. Dans cette résidence, où il a exercé la médecine pendant vingt-septans, M. Poitevin a mérité l'estime de tous nos compatriotes du Sud, où il est connu à la fois par son honorabilité, par son esprit plein de caractère et par le tact parfait qu'il a toujours montré dans l'accomplissement de ses devoirs officiels. M. Poitevin est déjà rendu au temps de retour à Pensacole où il s'était marié en 1845, après avoir servi pendant trois ans comme chirurgien aide-major de la corvette la *Brillante*, commandant la station du golfe du Mexique.

—Bizarrerie de la langue française relevée par le *Charivari* :

Tous les soirs on lit dans les feuilles publiques :

"M. X.... vient de s'éteindre dans sa soixante-lixième année...."

Vient de s'éteindre.... vous lisez bien. Et le lendemain de sa mort on dira *feu* M. X.

COLLÈGE AGRICOLE ET COMMERCIAL.— Par l'organe du comité d'instruction et de discipline, M. James Burns D. M. professeur, annonce qu'il sera prêt à examiner les candidats pour admission dans l'Institution ci-dessus, de 10 heures à midi, à partir de demain lundi 11 mai. Les examens auront lieu pour le moment dans la salle de l'Académie des Sciences. On verra dans une notice publiée autre part, les conditions d'admission relatives à l'âge des élèves, à leur résidence et à leur degré d'instruction.

Argenterie, à titre "Sterling", chez ZIMMERMANN, 129 Rue du Canal.

6 chemises à devants de toile pour $7 00 Caleçons en jean blanc, à 75 cts. Venez examiner le choix de vêtements qui se soit jamais vendu, au détail, à aussi bas prix, chez GARTHWAITE, LEWIS & MILLER, 100, rue de la Commune.

18

Machine animée.—Nos corps sont comme les chronomètres. Quand ils sont à bout nous les remontons; autrement ils s'arrêtent pour toujours. Quelle cité accomplira le miracle cette œuvre de réparation. L'expérience a montré qu'elle peut être accomplie, plus rapidement et certainement avec les **Pepsnach Bitters** de Hostetter qu'avec aucun autre article connu. Ce agent inanimé et perpétuel ne semble atteindre tous les ressorts, tous les leviers et pour parler ainsi tout le rouage de la machine vivante. Les nerfs relâchés sont retendus, le foie torpide est excité, l'estomac affaibli est fortifié. Les intestins dérangés sont réglés, l'appétit perdu est ranimé, l'esprit obscurci est rendu à sa perspicacité—enfin tout le système inerte en éprouve une animation salutaire. Une nouvelle vie est infusée dans chaque fibre, et il en suit une régénération physique. Ce que nous disons là, est attesté par des milliers de gens. On peut trouver dans toutes les villes de l'Union, dans chaque bourg ou village, des preuves vivantes de l'efficacité des **Stomach Bitters de Hostetter.**

Le malade — Un portrait.

Voyez son pâle visage qui, hier encore était l'image de la santé, l'envie des enfants de l'école et l'orgueil de la maison. La jeune fille était toujours la bienvenue parmi ses condisciples, car sa gentillesse et son bon caractère faisait naître la joie partout. D'une conduite exemplaire, obéissante, gracieuse, chacun l'aimait. Hélas, le malheur nous a frappés. Les joues et les lèvres roses de l'enfant ont blanchi : elle est atteinte de la consomption. Sa voix enchanteresse est remplacée par une toux cavernouse. Approchez-vous de sa couche, prenez sa main; que sa fébile pression ne vous fasse pas frissonner. Cette main, jadis potelée et vigoureuse, est amaigrie, les veines se dessinent clairement sur la surface. Le pouls, qui battait si fort et donnait la vie, la beauté et la force, bat faiblement, le cœur ne peut presque plus renvoyer le sang rare et pauvre; les compagnes se groupent autour de la victime et lui adressent des paroles consolantes, mais elles s'éloignent silencieuses et les larmes aux yeux.

Allons-nous la perdre? Non, il y a de l'espoir. Nous pouvons arrêter les progrès du mal et sauver cette perle. Il ne s'agit plus seulement de dîte et d'hygiène; la nature demande de l'assistance et elle en aura. Prenez l'agréable remède que voici, il fortifie le malade, calme la toux, excite l'appétit, facilite la digestion, enrichit le sang, donne de la force aux nerfs et fait fonctionner le cœur. Voyez: l'enfant reprend ses couleurs; sa voix devient plus claire, elle prononce de douces paroles. Elle est encore faible, mais les forces lui reviennent graduellement. Laissez tomber sur elle les rayons du soleil, elle pourra bientôt marcher sans qu'on la soutienne, elle sera heureuse comme par le passé.

Elle a été sauvée par le "Golden Medical Discovery" du Dr Pierce.

S. R. Eglar, pharmacien de West Union, O., dit que ce remède a opéré une guérison miraculeuse dans son voisinage.

13 mai—6f. V et C.

DÉCÉDÉE, à Bordeaux, France, le samedi 9 mai 1874, à l'âge de 50 ans, LAURE, épouse du Dr Arthur W. de Rosides, fille de George Pandely et d'Eléonore Martinville, de cette ville.

Les journaux de Galveston et d'Indianola (Texas), d'Emmettsburg, (Maryland) et de New York, sont priés de reproduire cette annonce.

Décédée sur l'habitation Persévérance, dans la paroisse Plaquemines, le 7 mai à cinq heures, à l'âge de 22 ans, STANLEY LE RICHE, fils adoptif de Hippolyte Le Riche et de Pauline Rosiquilo.

La mort, hélas! n'épargne pas plus la jeunesse dans sa fleur que la vieillesse déjà penchée sur le tombeau, mais qu'elle nous paraît cruelle quand elle ravit dans toute leur fraîcheur et dans leur premier épanouissement ces adolescents que la famille entourait d'une tendresse inquiète et d'une sollicitude de tous les instants. Le jeune Stanley était bien digne, par ses rares qualités d'esprit et de cœur, son intelligence, sa bonté native, sa nature bienveillante et son dévouement à ceux qui le connaissaient. Il sera longtemps et vivement regretté, car il était doux, affectueux, indulgent, et parcequ'il possédait le secret de se faire aimer de tous ceux qui l'approchaient.

H. L.

SERVICE FUNÈBRE.

Une messe sera célébrée le mardi 19 courant, à sept heures et demie, à l'Eglise ste Marie, pour le repos de l'âme de feu FRANÇOIS BARDEAU. Ses parents et les amis de sa famille sont respectueusement invités à y assister.

De la part de sa veuve.

Avis aux actionnaires de l'Association d'assurances de la Nouvelle-Orléans.

Vous êtes respectueusement invités à vous présenter au Bureau No 162 rue de la Vœud, munis de vos certificats d'actions d'ancienne émission (à $100 l'action), pour recevoir en échange des certificats de nouvelle émission (à $50 l'action, conformément à l'Article III Section I de la Charte annoncée, adoptée le 8 mai 1874.

Nouvelle-Orléans 12 mai 1874.

12mai—1m G. LANAUX, Président.

Compagnie du Chemin de Fer de la rue du Canal, du Parc de la Ville et de Lake.

AU NO. 26, RUE ST-CHARLES.

OFFICIERS—J. S. SMITH, Président.

J. H. HANDY, Vice Président.

DIRECTEURS.

WILLIAM HENRY. W. H. BELL.
J. S. SMITH. WM. FAGAN.
JOS. RAMOND. J. H. HANDY.
B. M. HARRISON, Secrétaire.

Des listes des souscriptions pour le reste des actions sont ouvertes, aux bureaux de la Compagnie, au bureau T. H. HANDY, No. 14 de la rue Royale et à celui de J. S. SMITH, No. 26 de la rue Front.

Nouvelle-Orléans, 10 mai 1874. 12 mai—12t.

Entrepôt de Tapis et de Toiles Cirées, ELKIN & Co.

As No 168, de la rue du Canal.

Représentant ce moment, des Nattes Canton Matelassées, des Toiles Tirées et de Storeg, de genres nouveaux et élégants.

Des Tapis de toute espèce, qu'ils vendent à des prix réduits. 2mai—1m PP.

E. BOISSIER, TAPISSIER,

135 rue Royale, 135

La seule fabrique d'ébénisterie pour meubles en tous genres. Sommiers élastiques, matelas, surmoulins, de $25 et au-dessus. Réparations en neuf et à neuf. Ameublements en tous genres, &c., &c. Les commandes seront exécutées sans le plus bref délai. Les tapissiers et marchands de meubles sont invités à venir examiner mes Elastiques avant de faire leurs achats ailleurs. 12mai—1m

Avis.

LE DR CANTRELLE a l'honneur de prévenir ses clientèles qu'à dater d'aujourd'hui, 12 mai, il consultera tous les jours à la pharmacie Lesvesque en face la grille des Casernes.

Résidence 345, rue Royale entre Port et St-Ferdinand—Office de 3 à 4 heures. 12 mai—3t.

Coutirière.

UNE demoiselle arrivée de France demande une place. S'adresser rue Dumaine, No 148, entre Burgundy et Bourbon. 12 mai—2f.

AGRICULTURAL AND MECHANICAL COLLEGE of the STATE OF LOUISIANA.

Baïsse de l'Université, près Commune et Baronne, Nouvelle-Orléans.

AVIS AUX CANDIDATS POUR L'ADMISSION.

Conformément aux règlements du comité sur l'instruction et l'admission, je me suis prêté à examiner ceux qui désireront joindre l'institution, au local ci dessus désigné, tous les matins de dix heure à midi, à partir de LUNDI PROCHAIN 11 MAI 1874. En attendant les examens auront lieu dans la salle de l'Académie des sciences.

En conformité avec la loi, pour être admis à suivre les études prescrites, l'élève devra résider d'ns l'Etat, être âgé d'au moins 16 ans et se mettre à l'ordre du jour. Il devra avoir reçu une bonne éducation anglaise. Le cours d'instruction embrassera les arts et les sciences applicables au progrès et à l'amélioration de l'agriculture et aux arts mécaniques—mais cependant négliger les bras chez littéraires de l'éducation. Il est surtout à désirer que des élèves de la campagne et de toutes les parroisses de l'Etat aussi bien que de la ville se présenteront. JAMES BURNS, M. D.

10 mai—1f Professeur, etc.

HOTEL DE L'EUROPE, A Biloxi.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il vient de réparer son établissement et qu'on y trouvera, à des prix modérés, tout le comfort désirable. Il se recommande aux voyageurs et aux touristes de la Nouvelle Orléans. 9mai—4m

EAUX MINÉRALES.

analysées par des chimistes expérimentés et déclarées excellentes.

EAU DE VICHY LA PLUS PURE.

EAU DE KISSINGEN LA MEILLEURE.

EAU DE KISSINGEN LA PLUS FORTE ET LA PLUS AMERE.

Mais cela n'est pas étonnant; attendu qu'elles sont tirées de

FONTAINES EN VERRE

et passent par des fontaines en argent, jaillissant de la "Carondelet Spa,"

et de l'ancien dépot d'EAUX MINERALES 139 rue du Canal 139

Baisse Touro, près de la rue Bourbon.

Toutes ces eaux sont préparées expressément pour nos fontaines.

FREDERICKSON & HARTE,

10mai—3PP Pharmaciens et Chimistes.

A la Renommée des Sirops.

73 Decatur 73

NOUVELLE-ORLEANS.

Grande réduction de prix. Sirop au jus de fruits garantis.

GROSEILLE,
FRAMBOISE,
FRAISE,
LIMON,
ORGEAT,
VANILLE,
ANANAS,
SALSEPAREILLE,

VINAIGRES FRAMBOISES, ETC., ETC.

10 mai, 4m—3 P S.

Avis.

LES ETRANGERS (français, allemands, italiens et autres) ayant des réclamations contre le gouvernement des Etats-Unis pour propriétés prises pendant la guerre, peuvent se recouvrer le montant en s'adressant à

J. G. EUSTIS,
Avocat, commissaire des Etats-Unis.
No 32 de la rue l'Alcondelet, N.O.
Boîte 2027 du bureau de la poste. 10mai—3 m.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

TAXES DE VILLE ET D'ETAT des années écoulées sont payées aux taux les plus bas possibles, par

BARNETT & CAMMACK,
Courtiers,
10 mai—1 m At No 12 de la rue Carondelet.

E. A. TYLER,

Marchand de

Montres et Pendules fines, diamants, bijoux, Argenterie et plaqué,

Bronzes, objets en marbre de Paros, objets de fantaisie.

Il réparer les montres et fait, sur commande, des bijoux et de l'argenterie.

No 118 de la rue du Canal, 7 avril—1an. Nouvelle-Orléans.

Médecine et Chirurgie des Enfants.

LE DR. EVERBERE, résidant No. 254 rue Royale, a l'honneur d'informer ses clientèles des Sociétés de St-Marie et de la ville de Jefferson qu'il donnera ses conseils et ses consultations soit à la pharmacie de M. Lougarre, Place d'Jefferson ou rue Royale de 10 heures à 3 heures. Vaccine tous les jours de 1 heure à 2 heures P. M. 10 mai—6f.

En débarquement

du navire français COMTESSE DUCHATEL, capitaine Ch. Dupont, de Bordeaux et en douane.

10 quarts pipes vieux cognac. Boston Club.
1 huitième Réserve.
100 caisses vin château Leoville, année 1862. Plus Chateau.
100 " " Haut Brion Lafitte, année 1862. 1861.
100 " " Pape Clement. 1861.
50 " " Vieux Cognac.
50 " " Extra supérieur.
Jus de Cerises de Santonge.
A vendre par

A. COTTIN,
41, rue Natchez.

En débarquement

du navire COMTESSE DUCHATEL, venant de Bordeaux.

40 Barriques vin rouge F. F. N° 1.
A vendre par

AMÉDÉE COUTURIE,
N° 29, rue Vieille-Levée.
10mai—3f.

En Déchargement

de la "Comtesse Duchatel" et en Magasin.

100 Barriques vin rouge "Château de Mirandeau."
100 barriques vin rouge "St Loubes. G. Lofoureier."
100 barriques vin rouge L. B.
100 caisses Vermouth Noilly Pratt & Co.
35 barriques et barils vin blanc "Graves."
50 caisses Muscat de Frontignan.
30 barriques vin rouge "Baudol" très corsé.
12 " " " "Fontaire."
12 quarts et huitièmes Porto "Reig & Gille."
500 caisses macaroni et vermicelli et pâtes assorties.
250 paniers huile glandes et demi bouteilles.
25 caisses huile Vierge de Lucques.
72 caisses cognac "Comandon."
150 caisses fruits assortis.
25 caisses petits Pois Champignons et Cepaline l'huile.
100 caisses Vinaigre "Cossat."
25 barils vinaigre de vin blanc.
A vendre par

U. BASSETTI,
70 & 72 Peters, près Poydras. 8mai—3f

AVIS.

UN maître d'hôtel et un cuisinier pâtissier désirent se placer ensemble, ils peuvent aussi se placer à des conditions libres. S'adresser par lettre à Cuisinier, bureau de l'Abeille. 9mai—3f

AVAST VENDU MON INTÉRÊT dans la Boutique de barbier No 8, rue St-Charles, à mon ancien associé, M. CHARLES TROUILLY, je fais savoir à mes anciens habitués que j'ai transporté mon établissement de l'autre côté en face, et que je suis actuellement le seul propriétaire des deux Boutiques de Barbier connues sous la dénomination de ST-CHARLES, dont l'une est au premier étage et l'autre près de l'entrée pour les Messieurs sur la rue St-Charles. Dans ces deux établissements le portera toutes mes attentions habituelles aux personnes qui me feront l'honneur de rencontrer en m'accordant leur patronage.

10mai—1m. DMJ BAPTISTE.

A Vendre

POUR changement d'affaires, une Grocerie et Liquor dans un bon quartier du second District. Prix très-réduits, s'adresser chez M. P. V. CANTON, No. 102 et 105, rue Vieille-Levée.

8 mai—10f.

A l'Enseigne de la Grosse Pipe.

P. E. SARRAZIN,

Marchand de TABAC à Fumer, Priser et Chiquer. — PIPES, etc.

RUE DECATUR (anciennement Vieille Levée) 240, entre Ursulines et Hospital.

7mai—1m

Mme H. BAUSSET

A L'HONNEUR d'informer sa clientèle et le public en général qu'elle Vaccine tous les Lundi à Onze Heures.

H. BAUSSET,
Rue des Remparts, 116,
entre St-Pierre